

COMMUNIQUÉ

Les lanternes pour la paix le 15 mars

Une fête populaire est organisée à Jérusalem-est au début du Ramadan chaque année avec une marche aux lanternes. Dans le contexte de la guerre à Gaza, le RCDP (réseau de coopération décentralisée pour la Palestine) propose aux collectivités partenaires de témoigner de leur solidarité avec les Palestiniens en organisant un rassemblement qui exergue la symbolique de la lumière (lanternes, bougies, marche aux flambeaux...). Il s'agit de transmettre un message de paix, de solidarité face à la guerre et contre toute forme d'oppression.

La Ville de Rezé s'associe à ce rassemblement, qui aura lieu **le vendredi 15 mars à 19h, à la salle du Seil** (allée de Provence), en présence d'Agnès Bourgeois, maire de Rezé, des élus du conseil municipal, et d'associations locales (Amnesty International, association France-Palestine Solidarité, Les Amis d'Abu Dis).

Un soutien nécessaire à la Palestine

Un temps qui s'inscrit dans la continuité des liens de coopération entre la Ville de Rezé et du vœu voté en conseil municipal le 23 novembre 2023 : les élus rezéens ont demandé à l'État de « concourir à un cessez-le-feu durable dans la bande de Gaza, de faire appliquer le droit international humanitaire, et de reconnaître un État de Palestine sans délai, afin de soutenir fortement la solution à deux États ».

Pour Fabienne Delétang, conseillère municipale en charge de la coopération européenne et internationale, ce rassemblement solidaire pour la paix a pour objectif « de soutenir nos partenaires ainsi que la population palestinienne. En allumant ces lumières, nous faisons un geste de fraternité et montrons combien nous sommes conscients de leur situation dramatique, conséquence directe de la non-application des résolutions de l'ONU qui pourtant tracent clairement les frontières palestiniennes et israéliennes. La reconnaissance de deux États, dont le retrait des colonies israéliennes de Cisjordanie, est le seul chemin qui mènera à une paix durable et à la sécurité pour toutes et tous ».

Contact presse

Charlotte Seignard | 02 40 84 43 53 - 06 69 55 66 33 | charlotte.seignard@mairie-reze.fr
www.reze.fr/presse/